

# BULLETIN D'INFORMATION

de l'association d'aide  
Aux membres et familles  
**DE LA GENDARMERIE /**



N°12

# SOMMAIRE

**Défilé du 14 juillet** : immersion à bord des **hélicoptères de la gendarmerie** lors des ultimes répétitions..... **4**



## Dossier spécial :

**GIGN** : la polyvalence des chiens d'élite au profit de missions à haut risque..... **6**

**GIGN** : les binômes du Groupe appui cynophile au cœur des opérations..... **9**

**Cartes Sim, clés USB, disques durs...**  
**Les « e-dogs »**, ces chiens gendarmes capables de détecter l'électronique..... **14**

**Les chiens dans la gendarmerie, une histoire méconnue**..... **16**

**Winnie un malinois maltraité** intègre l'équipe cynophile de la gendarmerie..... **20**

**« On n'était pas prêts à ça »** : il y a dix ans, l'attentat de Saint-Quentin-Fallavier secouait l'Isère..... **21**

**Metz** : le futur centre d'instruction de la gendarmerie **formera 2 000 civils et militaires par an**..... **23**

**Des bornes pour porter plainte en toute autonomie** bientôt en service dans les Pyrénées-Orientales..... **25**

**Landes** : plus de 30 millions d'euros pour rénover les casernes de gendarmerie de Maridor et du Baradé..... **26**

**37 ans après l'attaque d'Ouvéa**, des gendarmes **demandent des comptes à l'État**..... **27**

# EDITO

Dans cette édition, nous avons voulu rappeler que la gendarmerie, ce sont d'abord des hommes, des femmes... et parfois des chiens. Des êtres vivants, engagés, solides en apparence, mais parfois marqués en silence.

Des chiens d'élite du GIGN, capables de repérer une clé USB dans un interstice, aux unités locales qui assurent la sécurité du quotidien, chacun joue son rôle avec le même professionnalisme, le même sens du devoir. Et pourtant, les moyens manquent. Le soutien aussi, parfois.

Mais l'engagement, lui, ne faiblit pas.

Dix ans après l'attentat de Saint-Quentin-Fallavier, les traces sont encore là. Dans les gestes, dans les silences, dans certains regards. Car il y a ce que l'on montre, et puis il y a ce que l'on garde en soi. Ces blessures qu'aucune médaille ne soigne, mais que la fraternité d'un groupe, l'écoute d'un collègue, ou la présence fidèle d'un chien peuvent apaiser.

La gendarmerie, ce n'est pas qu'un uniforme. C'est un collectif. Une force qui tient debout grâce à la cohésion, à l'envie de protéger, malgré tout. À celles et ceux qui avancent, sans projecteur, sans relâche : merci.



Trimestriel Edition 2025 - Revue Officielle de L'ASSOCIATION D'AIDE AUX MEMBRES ET FAMILLES DE LA GENDARMERIE

Siège Social : 13 Route des Planèzes 23400 BOURGANEUF  
**Régie publicitaire exclusive** : Service Coordination Imprimerie  
350, avenue du Prado - 13008 Marseille - Tél. 04 65 27 80 00  
Mail : service-coordination-imprimerie@orange.fr

**Impression** : MEDIA PRINT - 84120 PERTUIS

*Toute erreur ou omission étant involontaire, ne peut engager la responsabilité de Service Administratif Publicitaire*



## DÉFILÉ DU 14 JUILLET:

# IMMERSION À BORD DES HÉLICOPTÈRES DE LA GENDARMERIE LORS DES ULTIMES RÉPÉTITIONS

Les pilotes des hélicoptères de la gendarmerie réalisent leurs dernières répétitions avant le défilé aérien du 14 juillet. nous avons pu suivre l'un de leurs entraînements à bord d'un hélicoptère, en compagnie du colonel Eric Espinal et du chef d'escadron David Manuel.

### ■ Défilé du 14 juillet: immersion à bord des hélicoptères de la gendarmerie lors des répétitions

Le Jour J approche. Les pilotes des hélicoptères de la gendarmerie réalisent une dernière répétition, ce samedi, avant le déroulement des festivités du 14 juillet. Habitué à survoler les incendies, à secourir des personnes en difficulté ou à participer à des enquêtes, les hélicoptères ont un tout autre objectif: survoler les Champs-Élysées dans les mêmes conditions que lors du défilé officiel. Les pilotes des

hélicoptères de la gendarmerie réalisent une dernière répétition avant le défilé du 14 juillet.

Pour réaliser un alignement parfait, lundi, l'opération est répétée depuis des mois. Dans la salle de réunion de la base aérienne BA 107 de Vélizy-Villacoublay (Yvelines), le chef d'escadron David Manuel finit son briefing avec les pilotes.

« *Le but, c'est d'être parfaitement aligné d'une part, et parfaitement sur le timing d'autre part* », explique le chef d'escadron.

Les hélicoptères doivent passer au-dessus de la tribune présidentielle « *dans un délai de plus ou moins une seconde* ». Les pilotes n'ont quasi aucune marge d'erreur.

### ■ « En mémoire pour l'éternité »

Pour David Manuel, ce n'est pas la première fois. « *J'ai eu la chance déjà de participer à des séquences comme celle-ci par le passé, mais c'est toujours un bon moment* », confie-t-il. Le chef d'escadron « *se sent relativement chanceux* », il n'est « *pas arrivé par hasard* », mais « *on se rend compte de la chance qu'on a d'être à cette place-là* ».

Survoler Paris est un moment d'exception pour lui: « *Quand on arrive et qu'on survole La Défense, qu'on est aligné avec l'arc de Triomphe, qu'on voit les troupes au sol, c'est une perspective qu'on ne voit pas tous les jours et qu'on garde en mémoire pour l'éternité.* »

Avant de décoller, chaque pilote doit vérifier son appareil. Le colonel Eric Espinal, 2.500 heures de vol au compteur, finit de préparer son hélicoptère. « *La mission commence maintenant* », souligne-t-il.

Le colonel et deux autres gendarmes montent dans l'engin. En quelques secondes le bruit

des hélices couvre la voix des trois membres de l'équipage qui s'accordent pour le décollage. Une fois dans les airs, la vue sur la capitale est à couper le souffle. La Tour Eiffel, l'arc de Triomphe, Montmartre ou encore le Trocadéro s'offre à eux.

### ■ Une concentration maximale

Mais malheureusement, pour les membres de l'équipage, il n'est pas possible de profiter de la vue. Il faut « *une très grande concentration pour respecter au mieux la patrouille de trois appareils que nous composons* », affirme le colonel Eric Espinal, qui participera, lundi, à son troisième défilé du 14 juillet, du haut de ses 28 ans de pilotage.

La traversée des Champs-Élysées dure quelques secondes. Le défilé dans les airs dure entre « *3 et 4 minutes* », et « *le vol au total devrait durer une heure* », détaille le colonel, qui se dit « *satisfait* » de l'entraînement du jour.

« *Ça s'est très bien passé. Je pense qu'on a été au rendez-vous. La patrouille a été tenue à la verticale des tribunes officielles* », décrit-il.

L'estomac bien accroché, ces gendarmes survoleront, dans quelques heures, la plus belle avenue du monde, mais cette fois-ci pour de vrai, et sous les yeux de milliers d'admirateurs.





**GIGN :**

## **LA POLYVALENCE DES CHIENS D'ÉLITE AU PROFIT DE MISSIONS À HAUT RISQUE**

Les maîtres de chiens du Groupe appui cynophile (GAC) du GIGN, tous opérationnels, cherchent sans cesse à faire évoluer leur discipline afin d'élargir leurs capacités et de répondre aux besoins de la mission. Ainsi, si leurs chiens restent avant tout spécialisés dans les missions d'assaut et de recherche d'explosifs, ils ont également développé d'autres spécialités, comme le guidage au laser, systématique en recherche d'explosifs, le « dirigement », une méthode de conduite à distance à la voix, au moyen d'un émetteur radio, ou encore le pistage tactique. Une pluridisciplinarité au service de l'efficacité opérationnelle.

Si la priorité missionnelle du GAC demeure « l'assaut » et « l'explo », les maîtres de chiens sont toujours en quête d'innovation pour répondre aux besoins opérationnels. « L'idée est de pouvoir apporter des outils supplémentaires lors des opérations. Nos chiens travaillent déjà l'olfaction sur les explosifs, alors les former au pistage n'est pas incompatible, ni incohérent. Nous avons étudié cette possibilité en effectuant du bench-working chez nos homologues et en travaillant avec Gramat. Aujourd'hui, nous avons formé plusieurs de nos chiens. L'objectif n'est pas qu'ils soient officiellement validés piste, mais qu'ils soient en mesure de faire un départ véhicule, un départ sur un objet au sol, ou autre, et de donner une direction de fuite, voire plus en fonction du

niveau du chien et du terrain. L'avantage de généraliser cette capacité à tous nos chiens est de pouvoir faire travailler deux ou trois chiens en relais sur la même mission, comme une traque, explique Jérémie. Par ailleurs, le pistage est une discipline très exigeante, notamment en termes d'endurance.

Cela permet donc d'augmenter les facultés olfactives du chien et sa résistance cardio, ce qui lui est bénéfique. »

### ■ Du guidage laser...

L'utilisation du laser pour guider le chien à distance est une technique employée depuis très longtemps par le GIGN.

Le laser permet au maître de se positionner en toute sécurité et d'envoyer le chien dans une direction spécifique, principalement pour réaliser rapidement une recherche d'explosifs, dans le cadre d'une levée de doute ou d'un contrôle rapide. Le chien peut ainsi vérifier un objet, une porte, un véhicule ou même une personne à distance.

Le laser peut également être utilisé dans certaines situations de mordant, pour envoyer le chien dans une zone définie, par exemple à travers une fenêtre ou dans un couloir, sans que l'opérateur n'ait à s'exposer.

Son utilisation est toutefois limitée par la ligne de visée, qui dépend de la configuration du terrain (angle de rue, obstacle, etc.). Le système de caméra sur le casque de l'animal est alors essentiel pour que le maître puisse voir ce que fait le chien, s'il marque quelque chose ou s'il est en danger, et pouvoir le rappeler immédiatement au sifflet à ultrasons.

### ■ au « diragement » !

Le « diragement » est finalement l'émanation du guidage au pointeur laser. Si les premières expérimentations de cette technique au sein du GIGN remontent aux années 2010-2013, son développement, fruit d'échanges avec la Belgique notamment, est relativement récent. Elle est d'ailleurs encore peu utilisée en mission, contrairement à d'autres unités étrangères.



Équipé d'un casque muni d'une caméra et d'un récepteur radio fixé à son collier, le chien est dirigé à distance à la voix, au moyen de mots bien spécifiques, par son maître, qui suit sa progression via le retour caméra sur une tablette. À ce jour, seul Olto, le chien de Jérémie, est en mesure d'exécuter cette technique sur le terrain. « Le « dirigement » permet de travailler avec le chien à distance sans contact visuel direct avec le maître, par exemple pour des missions de reconnaissance et d'acquisition de renseignements en toute discrétion. C'est un peu comme avoir un « drone sur pattes » », sourit le militaire du GIGN.

Le « dirigement », qui reste tributaire de la portée de la radio et de la caméra, permet ainsi de donner au chien des ordres plus complexes que le laser et de manière séquentielle : aller tout droit, s'arrêter, aller à droite ou à gauche, monter un escalier, s'arrêter devant une porte, effectuer une détection. Il peut également amener le chien à transporter et déposer des objets, comme un brouilleur ou un petit drone, ou inversement, récupérer un élément,

#### ■ comme un sac ou une arme.

Cette technicité ne peut s'adapter qu'à « un chien hyper-réceptif, capable d'assimiler un grand nombre d'informations complexes et de travailler en toute autonomie sans avoir le visuel de son maître, ce qui demande là encore de la confiance », précise Jérémie. La formation est donc assez longue et nécessite de nombreuses heures de travail supplémentaire.

*« Il y a encore tellement de choses à faire avec le chien et comme nous sommes une équipe de passionnés ultra-motivés, on y va !, conclut Jérémie. En plus, le fait de travailler avec le vivant, avec les aléas que cela comporte en termes de sensibilité, est vraiment intéressant. Cela demande une remise en question permanente. On teste des choses pendant l'entraînement. Parfois ça marche et parfois non. Nous nous filmons beaucoup et nous travaillons ensuite en équipe pour corriger nos éventuels défauts et progresser. Le regard des autres est vraiment important et ensemble, on avance plus vite. »*





**GIGN :**

## LES BINÔMES DU GROUPE APPUI CYNOPHILE **AU CŒUR** **DES OPÉRATIONS**

Né en 2018, de la fusion des équipes cynophiles d'assaut et de détection d'explosifs, le Groupe appui cynophile (GAC) du GIGN travaille au profit de toutes les forces, même si l'essentiel de ses engagements se fait aux côtés de l'intervention.

Fort de neuf maîtres de chiens, tous opérationnels, et de quatorze chiens, principalement des bergers belges malinois, le GAC déploie au quotidien plusieurs spécialités : assaut, pistage, recherche d'explosifs et diragement. Cette polyvalence, au service de l'efficacité opérationnelle, est le fruit d'une sélection exigeante, d'une formation longue associée à un entraînement permanent, ainsi que d'une recherche constante d'innovation.

Ils sont quatorze. Ce sont des équipiers bien particuliers du Groupe d'intervention de la Gendarmerie nationale. Opérationnels, discrets et dotés de leur propre équipement high-tech,

ils participent à la plupart des missions à haut risque conduites par l'unité. Eux, ce sont les chiens d'élite du Groupe appui cynophile (GAC).

La cynotechnie est apparue au sein du GIGN en 1976, peu de temps après sa création. Deux spécialités vont dès lors y coexister : l'assaut, au sein du GIGN, et la détection d'explosifs, au sein de l'EPIGN (Escadron Parachutiste d'Intervention de la Gendarmerie Nationale).

Lors de la réforme du Groupe, en 2007, les deux unités cynophiles sont affectées à la F.I. pour l'assaut et à la force appui opérationnel pour la recherche « explo ». Il faudra attendre 2018 pour assister à leur fusion, avec la création du GAC, armé aujourd'hui par neuf maîtres de chiens, chef de cellule compris, tous opérationnels.

Quant au cheptel du GIGN, il est principalement composé de bergers belges malinois.

L'un d'eux, Olto, spécialisé dans la recherche d'explosifs, est aussi l'unique chien « dirigerment » du groupe. Trois chiots de cette même race, Vorace, Venom et Valko, âgés de sept mois, sont actuellement préparés depuis l'âge de deux mois pour assurer la relève de leurs aînés prochainement à la retraite. On trouve aussi un surprenant jagdterrier, nommé Jaffar, chien « explo », également en cours de formation piste.

### ■ Le binôme cynophile au cœur de la colonne d'assaut

Le GAC, qui travaille essentiellement avec la Force intervention (F.I.), fonctionne sur le même régime qu'elle, avec deux alertes, afin de se greffer à chaque mission. Généralement intégrée dans la colonne d'assaut, l'équipe cynophile, qui forme un binôme à part entière, va mettre à profit sa capacité de détection d'explosifs pour sécuriser la progression des équipiers de la F.I. Le chien peut également être utilisé « au mordant » (assaut) pour intercepter un individu, dans un cadre

d'emploi préalablement défini avec le chef des opérations.

Sa casquette « explo » peut aussi conduire le chien à réaliser des levées de doute sur une porte, un véhicule ou un objet, en étant « piloté » à distance au laser par son maître.

En outre, une semaine sur deux, le GAC assure une alerte GSPR (Groupe de Sécurité de la Présidence de la République), avec deux opérateurs dédiés, qui peuvent être amenés à suivre les déplacements du Président nécessitant la présence des chiens. Il s'agit notamment de réaliser des détections d'explosifs en amont des déplacements.

### ■ Un long apprentissage

Le recrutement au GAC se fait par le biais d'un appel à volontaires publié en fin d'année dès lors que le besoin existe. Comme tout opérationnel, le candidat doit d'abord se présenter à la semaine de tests opérationnels. S'il les réussit, il suivra le préstage, d'une durée de huit semaines, avant d'entamer une année





de formation, à l'instar de tous les stagiaires. Tout au long de l'année, des séances d'entraînement avec son futur chien sont planifiées durant certains week-ends ou autres moments de disponibilité, afin que le stagiaire commence à créer un lien de confiance avec son animal. Ce lien, qui se renforcera au fil du temps, est essentiel pour que le chien soit capable de travailler en toute autonomie, à distance et de passer des paramètres difficiles sur le terrain.

Entre-temps, le GAC commence à préparer le chien en s'appuyant aussi sur l'expertise de réservistes professionnels, notamment pour l'apprentissage du mordant. « Cela permet de le débourrer et de commencer son éducation. Cette préparation parallèle garantit une bonne qualité de formation du chien et compense le manque d'expérience du stagiaire, surtout s'il n'a jamais eu de chien. D'autant que le mordant est une technicité particulière : si le chien n'apprend pas à mordre correctement et se blesse, cela peut lui laisser des séquelles durables et le faire hésiter à mordre par la suite, explique Jérémie, à la tête du GAC du GIGN. Dans le même temps, le stagiaire aura également acquis un certain nombre d'outils

lui permettant d'aborder son stage à Gramat avec de bonnes bases et en étant familiarisé avec ses futures missions, puisqu'il nous accompagne sur nos exercices dès que c'est possible. Ce format nous apporte un gain de temps et d'efficacité. »

L'un des trois chiots malinois acquis à l'automne dernier est d'ailleurs destiné à l'un des stagiaires de cette année.

### ■ S'adapter aux spécificités opérationnelles du GIGN

Une fois breveté, le militaire pourra entamer sa formation de maître de chien à Gramat, au Centre national d'instruction cynophile de la gendarmerie nationale (CNICGN), « maison mère de la cynotechnie en gendarmerie », afin de suivre le cursus socle de trois mois en recherche d'explosifs, puis au cours de trois mois supplémentaires pour la formation au mordant (assaut).

Une fois le binôme validé, il sera progressivement intégré aux missions. Ce temps d'adaptation est nécessaire afin d'acclimater le chien et son maître aux contextes très spécifiques de leurs

futurs engagements. « La formation à Gramat est de grande qualité, mais elle ne couvre toutefois pas tous les besoins spécifiques du GIGN », confirme le militaire.

Outre la spécialité dans laquelle ils seront amenés à opérer, les chiens seront formés durant plus d'un an aux techniques et aux spécificités des missions du GIGN. Le chien devra ainsi apprendre à progresser au sein de la colonne d'assaut avec discrétion, à franchir des obstacles, des hauteurs, des passages souterrains, à évoluer de nuit ou dans des environnements très dégradés, par exemple sous les tirs ou dans un nuage de gaz lacrymogène. Il devra également s'habituer au fracas des explosions, au transport aérien, à l'hélicoptère ainsi qu'au parachutage.

« La sélection du chien, selon des critères propres au GIGN, est donc primordiale. Nous avons besoin de chiens posés, calmes, sociables et surtout stables. La stabilité est le point clé. Il ne doit éprouver aucune crainte ni aucune angoisse au contact de l'humain

et doit être capable de travailler en équipe, de prendre en compte son environnement et les équipiers. Sur le plan physique, nous recherchons vraiment de l'endurance. Le chien doit aussi être capable de surmonter les différents obstacles et paramètres auxquels il sera confronté. Sur ce point, le lien de confiance entre le maître et son chien est vraiment essentiel, c'est pour ça que je souhaite qu'il se crée au plus tôt et que le maître commence avec un chiot. »

Et comme tous les chiens de la gendarmerie, ceux du GIGN sont formés à travers le jeu, tant pour le travail d'olfaction, « en le rendant dingue de sa balle », que pour le mordant. Il doit donc aussi être joueur.

Enfin, quand le GAC estime que le maître et son chien sont prêts, ces derniers sont intégrés aux missions d'alerte, d'abord en binôme avec un maître expérimenté, puis en solo.





### ■ Un équipement de protection spécifique

Le GAC veille à l'intégrité physique de ses chiens, que ce soit lors des entraînements ou lors des opérations. En effet, si ces derniers sont dotés d'équipements spécifiques à l'accomplissement de leurs missions, tels que des casques munis d'une caméra ou encore des radios émettrices (fixées à leur collier), ils sont également pourvus d'équipements de protection : harnais tactique, en matériau résistant, pouvant être renforcé de plaques balistiques légères, lunettes de protection contre les éclats et les fumées, protections auditives intégrées dans les casques ou encore protections en néoprène permettant de réduire le bruit de l'hélicoptère et, enfin, chaussons de protection pour préserver les coussinets.

### ■ Un entraînement quotidien

Pour autant, la formation des équipes cynophiles du GAC ne s'arrête pas là. « L'entraînement des chiens est d'une importance capitale afin d'être toujours prêts à répondre rapidement aux attentes des chefs dans diverses situations opérationnelles. Au GAC, en plus de l'entraînement physique et au tir, on fait travailler le chien toute la journée, confirme

Jérémie. Cela implique aussi de se rapprocher des conditions d'engagement opérationnel, par exemple en s'exerçant de nuit ou dans un environnement pouvant perturber le chien. »

Outre cet entraînement personnel et les exercices internes à la cellule, les maîtres de chien se greffent également sur ceux de la F.I., avec laquelle ils sont le plus souvent amenés à travailler. Chaque exercice et chaque mission donnent ensuite lieu à un RETEX (retour d'expérience), d'abord avec les « ops de l'inter », puis en interne à la cellule afin d'étudier, vidéo à l'appui, ce qui a fonctionné et ce qui aurait pu être fait différemment. « Chaque expérience nous fait évoluer. »

La fréquence et l'intensité de ces entraînements permettent ainsi de maintenir un haut niveau de condition opérationnelle, mais aussi d'acquérir et de développer des compétences complexes de manière progressive, à l'instar du pistage ou du « dirigement ».

# CARTES SIM, CLÉS USB, DISQUES DURS...

## LES « E-DOGS »,

# CES CHIENS GENDARMES CAPABLES DE DÉTECTER L'ÉLECTRONIQUE

Pour trouver la caméra espion, Snatch fait glisser son museau au ras du sol et renifle, minutieusement mais à toute allure, chaque cachette potentielle... Présenté jeudi par la gendarmerie, il est l'un des premiers chiens policiers de France capables de localiser du matériel électronique, crucial dans certaines enquêtes.

Formé au Centre national d'instruction cynophile de la gendarmerie (CNICG), installé à Gramat (Lot), ce berger belge malinois de 4 ans a été jugé opérationnel à l'automne 2024, tout comme un second chien basé dans le Doubs, et tous deux comptent déjà une vingtaine d'opérations.

Tout ce qui comporte un circuit électronique



Ces « e-dogs », comme les désignent aussi les gendarmes, peuvent repérer tout ce qui comporte un circuit électronique : ordinateurs, téléphones, clés USB, disques durs, cartes Sim ou SD, voire microSD...

« La numérisation des usages fait que le chien de recherche de supports de données numériques (leur appellation officielle) peut être utilisé pour tout type d'affaires [...] parce que l'électronique peut être le vecteur de la commission d'infractions ou détenir les preuves de la commission d'une infraction », explique le chef d'escadron Damien Courton, responsable du département formation du CNICG.

### **■ Pédopornographie, délinquance économique et financière**

Les principaux besoins concernent « la pédopornographie, parce que ce sont des types d'infractions où il y a beaucoup de stockage de données qui peuvent s'échanger entre les utilisateurs, mais aussi la délinquance économique et financière [...] ou le trafic de stupéfiants », ajoute-t-il.

Contrairement aux Américains, qui font flairer à leurs chiens l'oxyde de triphénylphosphine, un composé chimique utilisé lors de la production de matériel électronique, mais n'obtiennent que 30 % de réussite, la gendarmerie française a décidé de privilégier le tantale, identifié par des chercheurs néerlandais comme potentiellement plus efficace. « Ils ont obtenu des résultats autour de 70 %, et c'est à peu près ce qu'on obtient, nous aussi », explique l'adjudant-chef David Rodriguez, le maître de Snatch.

De fait, Snatch a déjà réussi à repérer une batterie au lithium qui ne comportait pas de tantale. « Les chiens repèrent un cocktail d'odeurs qu'on n'a pas forcément identifié », explique le commandant Courton, et Snatch aura repéré « une deuxième odeur qu'il doit marquer ». « C'est la magie des chiens », conclut-il.





## LES CHIENS DANS LA GENDARMERIE, **UNE HISTOIRE MÉCONNUE**

Le Centre national d'instruction cynophile de la Gendarmerie (CNICG) fête en ce mois de juin ses 80 ans d'existence. Gendinfo vous expliquera tout ce qu'il faut savoir sur le centre et sur l'instruction cynophile au cours d'une série d'articles. Commençons par le commencement avec l'histoire des chiens en gendarmerie.

Ce n'est qu'à partir de la seconde moitié du XXe siècle que le chien fait son arrivée dans les brigades de gendarmerie. Mais en quelques décennies, l'Institution a réussi à acquérir un savoir-faire cynotechnique reconnu au niveau international. Aujourd'hui, elle compte 630 chiens pour 475 équipes cynophiles et déploie dix-huit technicités, continuant à innover pour gagner toujours plus en efficacité opérationnelle, à l'instar de

la dernière née : la recherche de supports de données numériques.

### ■ La gendarmerie, une « force humaine »... et canine !

Dès 1921, une circulaire évoque l'emploi de chiens de sécurité dans la compagnie autonome de Corse, mais l'expérience est abandonnée au bout de quelques années.

Il faut attendre 1943 pour qu'une instruction du 30 juillet autorise l'arrivée de « chiens policiers » dans quatorze brigades frontalières du Nord et cinq autres du Sud, ainsi que de « chiens de montagne » dans six brigades des Hautes-Pyrénées. L'expérience s'avérant concluante, elle est étendue, dès 1944, à l'ensemble du territoire métropolitain. Mais les dotations en chiens restent faibles.

### ■ 1945 : installation d'un chenil central à Gramat

L'installation, en 1945, à Gramat, par l'institution, d'un chenil central et l'instruction du 7 décembre 1950 posent les fondements de la cynotechnie en gendarmerie. En quelques années, les effectifs canins passent de 83 chiens en 1947, à 200 en 1950, puis à 299 en 1960.

Les succès initiaux n'empêchent pas des critiques qui nuisent à l'essor de la filière. Les effectifs canins tombent de 270 à 233 chiens entre 1970 et 1980. Néanmoins, l'amélioration du recrutement et de la formation, ainsi que la diversification des technicités, contribuent à inverser la tendance. Les effectifs canins remontent à 288 en 1983, à 347 en 1992, à 384 en 2001.

### ■ De la gendarmerie départementale aux unités spécialisées

Les premiers chiens servent dans la gendarmerie départementale, notamment au sein des brigades de recherches, mais on

en trouve aussi dans la gendarmerie mobile dès 1951. Ils intègrent ensuite plusieurs types d'unités, comme les Pelotons de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (PSIG), créés en 1977, le Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN), dès 1978, la Gendarmerie des transports aériens (GTA), depuis 1988, ainsi que la gendarmerie maritime et la garde républicaine, depuis 2010.

**2025 :** 630 chiens pour 475 équipes cynophiles  
À partir de 2002, une véritable force cynophile s'établit dans la gendarmerie, à travers une refonte complète du dispositif canin réparti sur trois niveaux : les PSIG, les Groupes d'investigations cynophiles (GIC) et le Groupe national d'investigation cynophile de la gendarmerie (GNICG). Installé à Gramat, le GNICG propose des technicités rares, et peut être projeté en cas d'urgence. On trouve en outre un réseau de référents cynophiles régionaux et un référent national auprès du Directeur général de la gendarmerie nationale (DGGN).



En 2025, la gendarmerie nationale possède 630 chiens pour 475 équipes cynophiles.

### ■ Un pôle de formation de référence cynotechnique à Gramat

Avec l'acquisition, en 1945, d'un ancien centre hippique militaire près de Gramat, la gendarmerie nationale se dote de son premier centre de formation spécialisé. L'établissement, situé à la sortie nord-est de Gramat, au lieu-dit « Le Ségala », s'étend sur une emprise de 14 hectares.

Durant les premières années d'après-guerre, dans un contexte de pénurie générale, les moyens sont limités, mais la détermination des premiers chefs du chenil central, notamment les capitaines Gervaise et Lacaze, permet de développer un véritable savoir-faire. Certaines pratiques initiales sont très tôt remises en cause, comme l'élevage, abandonné dès 1952.

### ■ Dès 1970, diversification des technicités, au nombre de dix-huit aujourd'hui

Toutefois, les cadres de Gramat parviennent

à améliorer la formation des maîtres de chiens et surtout à diversifier les technicités de recherche des chiens avec : les victimes d'avalanche en 1970, les stupéfiants en 1973, les explosifs en 1988, les traces de sang en 1999, les armes et munitions en 2001, les produits accélérateurs d'incendie en 2004, les billets en 2007, les explosifs sur personnes en mouvement en 2016, le chien stupéfiants et défense renforcée, c'est-à-dire la recherche de stupéfiants sur personnes en mouvement (2021) et la recherche de supports de données numériques en 2024.

Au total, il existe aujourd'hui dix-huit spécialités différentes. La circulaire du 1er juin 2017 précise que les équipes cynophiles peuvent être qualifiées dans une technicité unique ou multiple (ex. : stupéfiants/armes – munitions/ billets).

### ■ Plus de 18 races différentes

En matière de chiens, les races employées ne se sont jamais limitées au berger allemand. Elles ont évolué dans le temps. Au total, la





gendarmerie a utilisé 18 races différentes et des chiens croisés : le berger belge, l'English Springer Spaniel, le Saint-Hubert, le berger hollandais, le Stafford Bull-Terrier, le braque allemand, le Jack Russel Terrier, le bouvier des Flandres, le labrador retriever, le berger de Beauce, le Rottweiler, le Fox-Terrier Smooth, le boxer, le Terre-Neuve, le Dobermann, le Pitbull...

Si la piste froide est toujours une technique essentiellement mise en œuvre par les Saint-Hubert, une nouvelle race est actuellement testée : le black and tan coonhound.

### **Un musée et un jardin du souvenir à Gramat**

Au cours de son histoire, le chenil central a changé plusieurs fois de nom. Le 23 novembre 1960, il est baptisé « Godefroid-Gamin ». Il devient le Centre de formation des maîtres de chien de la gendarmerie (CFMCG) en 1972. En septembre 1984, il se voit attribuer le rang d'École de sous-officiers de la gendarmerie

(ESOG). Il s'appelle le Centre national d'instruction cynophile de la gendarmerie (CNICG) depuis 1996. En dehors de Gramat, un chenil central de la gendarmerie a existé en Algérie, à Beni-Messous, des années 1950 à 1962.

Le CNICG conserve la mémoire de son passé à travers son musée, accessible au public lors des journées portes ouvertes, et son jardin du souvenir rassemblant les cendres d'une partie des chiens ayant servi dans la gendarmerie. Parmi eux figure Gamin, qui a fait preuve d'une fidélité à toute épreuve à l'égard de son maître, le gendarme Godefroid, tué en Algérie en 1958. C'est le seul chien, avec Allan, à avoir reçu la médaille de la gendarmerie.



**WINNIE**

## **UN MALINOIS MALTRAITÉ INTÈGRE L'ÉQUIPE CYNOPHILE DE LA GENDARMERIE**

Le 29 mai 2025, une requérante signale la maltraitance de deux chiens un malinois et un chiot braque allemand sur la commune de Signy-le-Petit. Sur place, les gendarmes constatent depuis l'extérieur de la propriété que le malinois est dans une sorte de poulailler, attaché à un piquet à l'aide d'une laisse d'environ 1,5m. Il est d'une extrême maigreur, sans nourriture et vivant dans ses excréments. Les militaires constatent également la présence d'un chiot braque allemand très amaigri dans l'habitation. Compte tenu des constatations, un vétérinaire de garde est contacté pour qu'une consultation soit effectuée immédiatement sur les deux chiens.

La permanence du parquet de Charleville-Mézières ordonne la saisie des deux chiens en vue d'une ordonnance de placement après contact avec la SPA de Maubert-Fontaine. Au regard de l'état de maigreur extrême des deux

chiens, la SPA décide de déposer plainte. En concertation avec les services de la SPA il est décidé qu'il serait judicieux que les propriétaires des deux chiens acceptent de remplir un acte de cession au profit de l'association. Les mis en cause ont reconnu ne pas s'occuper de leurs animaux et ne pas les nourrir.

Le 18 juin 2025, à l'occasion de la journée portes ouvertes d'inauguration de la SPA de MAUBERT-FONTAINE le chiot braque allemand (Simba) a fait l'objet d'une adoption.

La gendarmerie a fait part de son côté de son intérêt pour le malinois (Winnie) afin d'intégrer les services cynophiles de la Gendarmerie de par son jeune âge et son profil. La direction de la SPA de MAUBERT-FONTAINE a accepté sans difficulté que Winnie puisse passer les tests pour intégrer nos rangs.



**« ON N'ÉTAIT PAS  
PRÊTS À ÇA » :**

## IL Y A DIX ANS, L'ATTENTAT DE **SAINT-QUENTIN-FALLAVIER** SECOUAIT L'ISÈRE

Il y a dix ans, le département de l'Isère était secoué par l'attentat islamiste de Saint-Quentin-Fallavier, sur le site d'Air Products. L'ancien commandant de la compagnie de gendarmerie de Bourgoin-Jallieu et le préfet de l'époque reviennent sur cet acte **« d'une violence qu'on ne peut pas imaginer. »**

Dix ans après, **Jean-François Fèvre** se souvient parfaitement de l'alerte du 26 juin 2015.

*« On a un premier message qui nous indique une fuite de gaz à Saint-Quentin-Fallavier puis, un deuxième message quelques minutes plus tard en disant que c'est à Air Products, un site classé Seveso. Donc là on s'inquiète un peu plus »,* raconte l'ancien commandant de la compagnie de gendarmerie de Bourgoin-Jallieu.



« Un troisième message nous donne une information beaucoup plus construite : c'est un gendarme sur place qui est face à une tête, accrochée sur une grille par un collier et, au-dessus, deux drapeaux avec des inscriptions qu'il dit être arabe et là, on se dit que ça commence à être sérieux. »

L'attentat de Saint-Quentin-Fallavier s'est produit avant 10 heures : un chef d'entreprise, sous-traitant d'Air Products, est tué et décapité par son employé. Sa tête est donc retrouvée sur le grillage du site Seveso. Le terroriste a provoqué une explosion en fonçant en voiture dans l'un des bâtiments de cette usine productrice de gaz.

■ « **J'ai vu quelques uns de mes camarades flancher** »

Jean-François Fèvre déploie près de 100 gendarmes sur place. « On a pu penser qu'à un moment ou un autre, on allait tous mourir, qu'on était en situation de guerre », raconte-t-il. Face au risque d'explosion, les forces de l'ordre n'ont pas le droit d'utiliser leurs radios ni leurs armes à feu pendant qu'elles sillonnent le site pour s'assurer qu'il n'y a pas d'autre terroriste. C'est un pompier qui arrête l'auteur de l'attentat alors qu'il était en train d'ouvrir

d'autres bouteilles de gaz. « Le terroriste est en train de continuer son œuvre parce qu'il n'a pas abouti. Le pompier, aux cris des Allah Akbar, a très bien compris ce qu'il passait donc il est intervenu comme un vrai héros », salue le gendarme. Le terroriste s'est suicidé en prison six mois plus tard.

Cet attentat se déroule quelques mois après celui de Charlie Hebdo. Jamais Jean-François Fèvre n'avait imaginé vivre ça à Saint-Quentin-Fallavier. « On n'était pas prêts à ça » souffle-t-il. « J'ai vu quelques uns de mes camarades flancher, ce qui est naturel quand on a une vraie peur. Sur le champ, un peu plus tard et largement plus tard donc là on peut parler de choc post-traumatique. » Lui-même y pense encore « assez fréquemment. J'ai encore contact avec mes anciens collaborateurs et je crois que tous ont été marqués par cet événement qui était trop, trop en tout. » Il a connu beaucoup de « situations mortelles » au fil de sa carrière de gendarme mais, pour la première fois, après cet attentat, il fait « un cauchemar avec un visage réel, une situation particulière. Je m'en suis ouvert au psy et... ça s'est traité. »





**METZ :**

## LE FUTUR CENTRE D'INSTRUCTION DE LA GENDARMERIE FORMERA 2 000 CIVILS ET MILITAIRES PAR AN

Le nouveau centre régional d'instruction de la gendarmerie va bien voir le jour sur l'ancienne base aérienne 128 de Frescaty. Après la signature d'une première convention en octobre 2024 entre le général de corps d'armée Olivier KIM, commandant de la région de gendarmerie du Grand Est, et François GROSDIDIER, président de la métropole de Metz, la direction générale de la gendarmerie a donné son feu vert au projet jeudi dernier.

5 bâtiments désaffectés seront réhabilités pour accueillir un réel outil de formation à destination des personnels militaires et civils. Ils permettront d'accueillir les gendarmes actifs et de réserves, mais aussi les agents de la police nationale, de la police métropolitaine de Metz et

même des civils dans le cadre d'ateliers.

### ■ 2 000 personnes y seront formées chaque année

Une cérémonie de lancement a eu lieu ce mercredi 18 juin 2025. À gauche, Pascal BLOT, préfet de la Moselle, au centre, François GROSDIDIER, maire de Metz et président de la métropole, à droite, le général de corps d'armée Olivier KIM, commandant la région de gendarmerie du Grand Est et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est

« Après une année d'étude on entre maintenant dans une phase concrète », se réjouit Olivier KIM. Attendu de longue date par la gendarmerie, le centre a vocation à rationaliser son dispositif de formation

des personnels en rassemblant les différentes activités sur une plateforme unique, alors qu'elles sont actuellement « éparpillées sur plusieurs sites de la région », explique le général de corps d'armée. La gendarmerie espère réaliser des économies d'échelle et profiter après travaux d'un site remis à neuf et facilement accessible pour tous les agents.

Le centre s'installera dans des bâtiments de la base aérienne de Frescaty auparavant voué à la démolition dans le cadre d'un bail emphytéotique de longue durée. Proche de la ZAC d'Augny et surtout de l'A31, l'emplacement est jugé particulièrement intéressant par la gendarmerie, qui souligne l'utilité de la ligne TGV Paris-Metz.

Avec 20 000 gendarmes présents dans la zone de défense et de sécurité Est, dont 10 000 rien que dans le Grand Est, les besoins sont énormes, comme le rappelle Olivier KIM :

Si le chantier commencera cette année, il faudra au moins un an avant de voir le premier stagiaire rejoindre le centre. Les travaux de réhabilitation des bâtiments devront aussi être accompagnés d'une sécurisation du secteur. L'objectif n'est pas de réaliser l'ensemble des opérations d'un coup, mais de continuer à développer le site continuellement en réalisant au fil du temps de nouveaux aménagements.

François GROSDIDIER, président de la métropole, s'est félicité d'un projet « où chacun trouve naturellement des intérêts mutuels ». À terme, le futur chenil sera mutualisé entre les brigades cynophiles de la police nationale et de la police métropolitaine, et l'armurerie pourrait l'être aussi, avec des économies à la clé pour la collectivité.

#### ■ Le futur centre en images :



# DES BORNES POUR PORTER PLAINTE EN TOUTE AUTONOMIE BIENTÔT EN SERVICE DANS LES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Finis les longues attentes au guichet ou les allers-retours en gendarmerie pour signer une plainte. Dès juillet, cinq communes des Pyrénées-Orientales vont tester des bornes de dépôt de plainte en ligne. Une expérimentation faite pour simplifier les démarches dans les cas d'infractions mineures.

C'est une petite révolution pour les usagers et un soulagement pour les forces de l'ordre. Dès le mois de juillet 2025, cinq brigades de gendarmerie des Pyrénées-Orientales vont expérimenter un tout nouveau dispositif : des bornes de dépôt de plainte en ligne accessibles en libre-service. Les locaux d'Argelès-sur-Mer, Canet-en-Roussillon, Saint-Cyprien, Le Boulou et Saint-Laurent de la Salanque accueilleront ces équipements cet été, déjà testés ailleurs en Occitanie.

## ■ 5 bornes installées à l'accueil

Concrètement, il s'agit d'un ordinateur sécurisé mis à disposition dans l'espace accueil des gendarmeries. Vous avez été victime d'un cambriolage, d'un vol de téléphone, d'une dégradation de véhicule ou vous constatez un graffiti sur votre portail, sans connaître l'auteur ? Vous pourrez désormais tout faire en ligne, en une seule fois. Fini la pré-plainte en ligne. La borne guide pas à pas les plaignants, en toute autonomie, jusqu'à l'édition du procès-verbal officiel.

L'objectif est de faire gagner du temps à tout le monde, éviter les retours en brigade pour signature et surtout désengorger les guichets, particulièrement saturés en période estivale



sur le littoral, où les petites infractions se multiplient.

Attention cependant : ces bornes ne sont accessibles que pendant les horaires d'ouverture des brigades. Mais si vous disposez d'un accès internet, il est désormais possible de déposer plainte et de faire toute la démarche depuis chez soi via le site [service-public.fr](http://service-public.fr), muni d'un identifiant France Connect.

# LANDES :

## PLUS DE 30 MILLIONS D'EUROS POUR RÉNOVER LES CASERNES DE GENDARMERIE DE MARIDOR ET DU BARADÉ

Des années que les militaires de la compagnie de Mont-de-Marsan et les gendarmes mobiles attendent cette nouvelle. Le ministère de l'Intérieur vient de déposer une offre de marché public de 30,8 millions d'euros pour les casernes du Baradé et de Maridor

Un pas de géant vient d'être fait dans la perspective d'une rénovation des casernes de gendarmerie de Maridor (gendarmerie mobile) et du Baradé (compagnie départementale) de Mont-de-Marsan. Le ministère de l'Intérieur vient de lancer en ligne un appel d'offres pour ce marché public.

« La présente consultation a pour objet la fourniture à l'État de prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) technique, juridique et financière, dans le cadre du projet de réhabilitation énergétique de [ces] casernes. »

Le militaire a été pris pour cible alors qu'il rentrait à son cantonnement. Il a été touché au visage et souffre d'une multitude de blessures. Une enquête pour tentative de meurtre est ouverte

Les enjeux de cette rénovation à 30,8 millions d'euros sont clairs : « Améliorer la performance énergétique des bâtiments existants, faire des économies d'énergie, utiliser des énergies renouvelables et des matériaux biosourcés. » Depuis des années, les militaires souffrent notamment de problèmes d'isolations thermique et phonique.

Concrètement, ce chantier porte notamment à Maridor sur 388 logements répartis en onze bâtiments, des bureaux, des espaces



de formation, des ateliers, des garages et un gymnase. Au Baradé, 44 logements « familles », des bureaux et des bâtiments techniques sont concernés.

Le planning prévisionnel précise une phase de réalisation comprise entre août 2027 et août 2029.



**37 ANS APRÈS**

## **L'ATTAQUE D'OUVÉA, DES GENDARMES DEMANDENT DES COMPTES À L'ÉTAT**

D'anciens gendarmes blessés ou pris en otage en avril 1988 par des indépendantistes kanak ainsi que des proches des disparus ont saisi la justice pour obtenir des indemnités. Ils accusent l'État de ne pas les avoir prévenus de l'imminence de l'attaque. Une autre procédure est menée en parallèle : six militaires cherchent à obtenir la Médaille nationale de reconnaissance aux victimes du terrorisme.

Le 22 avril 1988, des militants indépendantistes kanak attaquent la gendarmerie de Fayaoué, sur l'île d'Ouvéa, en Nouvelle-Calédonie. Quatre gendarmes sont tués pendant l'assaut, un cinquième est blessé, tout comme trois indépendantistes. Vingt-sept militaires sont pris en otage et séparés en deux groupes : l'un d'eux est emmené dans le sud de l'île, à Mouli, l'autre est séquestré pendant des jours dans la grotte de Watetö.

À 16 000 km de là, dans le nord de l'Hexagone, Linda Zawadzki apprend la mort de son mari en écoutant la radio. Il avait 36 ans et a été abattu d'une balle dans la tête. « Le vendredi j'apprends que je suis veuve, le lundi que je dois quitter le logement de fonction avec mes filles », raconte-t-elle.

Parce qu'elle estime que l'État a une responsabilité dans le drame, elle réclame des indemnités. En tout, le tribunal administratif

de Lille doit juger dix dossiers, portés par les gendarmes survivants ou par les proches des disparus. Trois générations de femmes sont venues défendre la mémoire de Jean-Lucien Zawadzki à l'audience qui s'est tenue ce jeudi 22 mai. Il y a sa veuve donc, mais aussi ses deux filles, Natacha et Vanessa, qui n'avaient que 10 et 12 ans au moment de la mort de leur père, et sa petite fille, Léa.

### ■ « On a brisé leur carrière »

Les gendarmes et leurs proches ne demandent pas d'argent pour ce qui s'est passé à Ouvéa : les indemnités ont déjà été versées, les orphelins ont bénéficié d'une pension, les blessés aussi. Ils demandent une indemnité pour ce qu'ils ont découvert après : l'État aurait été au courant du risque d'une attaque, mais n'aurait pas prévenu les militaires. Au cœur de l'affaire, on retrouve un document : un rapport écrit par un lieutenant-colonel de gendarmerie à la retraite diffusé en 2020 dans la revue Essor. Dans son rapport, Henry Calhiol révèle que des directives, datant de mars 1988 et

qui prévenaient les militaires du risque d'une attaque imminente, n'ont jamais été transmises à la brigade de Fayaoué.

« Ils apprendront pas le rapport Calhiol qu'ils sont la seule brigade à ne pas avoir reçu l'ordre », résume l'avocat des gendarmes, Manuel Gros. Pour Linda Zawadzki, ça change tout. « Mon mari n'était pas un héros, s'il avait été informé de mesures sécuritaires supplémentaires, il les aurait appliquées », assure-t-elle. Manuel Gros espère faire reconnaître deux préjudices devant la justice. Un préjudice moral, mais aussi un préjudice professionnel pour les survivants. « On a brisé leur carrière. Toute leur carrière, ils ont entendu 'Toi, tu étais à Ouvéa, tu t'es fait surprendre, tu n'es pas bon'. Ils auraient dû finir avec un grade de capitaine, ils sont tous sous-officiers », accuse l'avocat, qui voit dans l'équipe de Fayaoué des « sacrifiés » et des « bouc émissaires ». Les indemnités réclamées ont été établies au cas par cas. Elles vont de 300 000 à plus de 500 000 euros.





### ■ « Les nôtres sont oubliés »

Au-delà de l'argent, c'est surtout un peu de reconnaissance que recherche Linda Zawadzki. L'assaut de la grotte d'Ouvéa, lancé deux semaines après l'attaque de la gendarmerie pour libérer les gendarmes retenus en otage, a fait deux morts chez les militaires et dix-neuf chez les Kanak. « Les nôtres sont oubliés, les quatre premiers, souffle la veuve. Quand on parle de l'affaire d'Ouvéa, on parle de la grotte, on oublie de dire qu'il y a eu ces quatre morts-là. » « À l'époque, quelqu'un a demandé la Légion d'honneur pour mon mari, ça a été refusé parce qu'il n'était pas officier. Ils ont demandé une minute de silence à l'Assemblée, elle a été refusée », ajoute-t-elle.

C'est aussi un peu de reconnaissance que recherchent six anciens gendarmes d'Ouvéa qui réclament, en plus des indemnités, la Médaille nationale de reconnaissance aux victimes du terrorisme. La décoration leur a été refusée en 2020 au motif qu'une loi d'amnistie, votée en janvier 1990, a mis fin aux poursuites pénales liées aux événements survenus dans les années 1980 en Nouvelle-Calédonie. Mais pour Manuel Gros, s'il n'y a plus de criminel après une amnistie, cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas eu de crime. Cela ne veut pas dire non plus qu'il n'y a pas eu de victimes. « En Corse, vous avez deux gendarmes qui ont été tués par des indépendantistes et qui ont eu la médaille du terrorisme. L'indépendantisme corse c'est du terrorisme, l'indépendantisme kanak non », commente l'avocat. Une audience sur le sujet s'est tenue ce mardi devant la cour administrative d'appel de Toulouse. Le jugement est attendu dans les prochaines semaines, tout comme celui concernant la demande d'indemnités jugée à Lille.

### ■ Pas un « discours de haine » mais « de chagrin »

Pendant des années, Linda a tout fait pour comprendre le déroulé des événements d'avril 1988. Mais la tâche s'est avérée impossible : les gendarmes sont des militaires et l'armée est une grande muette. « C'était tellement secret. Jusque-là, nous n'avions pas une vision globale de ce qui s'était passé », explique Linda, qui a pu mieux reconstituer « le puzzle » en lisant le rapport Calhiol.

« Très vite, on a compris que les Kanak étaient aussi victimes que nous. Ils ont tué certes, mais ils ne voulaient pas », avance la veuve, qui évoque des actes isolés. « Ce n'est pas un discours de haine, c'est un discours de chagrin », tient à préciser sa fille, Natacha, qui s'est rendue en Nouvelle-Calédonie dix ans après le drame. Elle avait 20 ans à l'époque et voulait parler à des Kanak, « pour comprendre ». « J'ai rencontré le fils de celui qui a tiré sur mon père. Entre grandir en tant que fille de gendarme et fils de Kanak qui a tué un gendarme, finalement, il y a beaucoup de choses qui se rejoignent, explique-t-elle. C'est l'histoire du colonialisme qui se rejoue. »

Sa nièce, Léa, a 25 ans. Elle n'a pas connu son grand-père, mais a tenu à venir à l'audience. Léavoudrait qu'un jour, toute la lumière soit faite sur ce qui s'est passé en avril 1988 à Ouvéa. « C'est l'histoire de ma famille. J'espère qu'elles seront encore là, mais, à mon avis, je serai la seule à voir, peut-être, la vérité exploser », dit-elle en pointant du menton sa mère, sa tante et sa grand-mère.

# AAMFG

L'Association d'Aide aux Membres et Familles de la Gendarmerie est membre de l'Entente Gendarmerie et fait partie des associations signataires de la Charte des associations avec la Direction Générale.

L'AAMFG apporte son expérience à tous ses membres.

Vous avez besoin d'aide pour faire face à une situation d'urgence, d'un renseignement, un problème qui touche votre famille (membre ou non), vous pouvez nous contacter directement.

Pour contacter un membre du bureau national, du conseil d'administration ou une de nos antennes :

## LES RESPONSABLES

**Mme Murielle NOEL**

**Présidente Nationale**

13 Route des Planèzes  
23400 BOURGANEUF  
muriellenoel@aamfg.fr  
06 87 18 26 67

**Fabienne GOESLIER-CHALLES**

**Vice présidente**

70, rue des Capucins  
41200 ROMORANTIN LANTHENAY  
fabiennechalles@aamfg.fr  
06 86 30 17 40

**Christine ROBIN**

**Secrétaire générale**

155, chemin de Baylot  
33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC  
christinerobin@aamfg.fr  
06 62 63 33 55

**Virginie RODRIGUEZ**

**Responsable entraide**

4E rue du G<sup>al</sup> Audibert 35200 RENNES  
virginierodriguez@aamfg.fr  
06 26 88 06 09

**Marianne BARALE**

86 impasse Héra - Bat C2  
83160 LA VILETTE DU VAR  
mariannebarale@aamfg.fr  
06 65 65 39 23

**Christelle PINGEOT**

37 rue du Vélodrome, 87000 LIMOGES  
christellepingeot@aamfg.fr  
06 22 26 60 59

**Anne MARTINEZ**

162 rue de l'Arnel 34070 MONTPELLIER  
06 50 49 68 49 - annemartinez@aamfg.fr

## POURQUOI ADHÉRER ?

[www.aamfg.fr](http://www.aamfg.fr)



L'Association d'Aide aux Membres et Familles de la Gendarmerie ne cesse de mener l'essentiel de son activité pour faire progresser les conditions de vie des familles de gendarmes. Animée d'une parfaite volonté et respectueuse de l'éthique d'une institution prestigieuse, l'AAMFG n'entend pas s'immiscer dans la gestion des affaires. Elle apporte un soutien à ses membres dans la gestion de dossiers parfois complexes et difficiles (sur le plan technique et/ou moral).

L'AAMFG s'engage également pour sensibiliser les autorités et l'opinion publique sur les problèmes rencontrés au quotidien. Enfin l'association par votre écoute, la veille menée par nos délégués et leur proximité représente une interface utile pour vous guider, vous orienter au fil des années passées aux côtés d'un gendarme.

Si à ce jour, la naissance de l'association reste marquée du mouvement historique de 2000, si des combats ont d'ores et déjà été gagnés au profit de l'amélioration de la qualité de vie pour tous, ensemble nous serons toujours plus forts et représentatifs de toutes les familles de la Gendarmerie, et ce, sans distinction de catégories de statuts (GAV, sous-officier, ...).

C'est pourquoi nous vous invitons à souscrire ou renouveler votre adhésion annuelle et ainsi de bénéficier au mieux de notre soutien, afin d'être solidaire des personnes dans les situations délicates que nous aidons chaque jour, pour contribuer au développement de notre action au service de la qualité de vie de la famille et lui donner sa juste valeur.

J'adhère à l'AAMFG pour l'année

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Code postal et ville : .....

Téléphone : .....

Portable : .....

E-mail : .....

Cotisation annuelle : 15 € <sup>(1)</sup>

Don de soutien à l'association : .....<sup>(2)</sup>

(montant libre et facultatif)

Total du paiement \* (-1 + 2) : .....

Parrainage : .....

Je souhaiterais m'impliquer dans la vie de l'association et accepte des responsabilités départementales au sein de l'AAMFG (candidature soumise à acceptation après instruction de la candidature et détermination des missions possibles).

Merci d'expédier ce bulletin par courrier accompagné de votre paiement à l'adresse suivante :

**AAMFG – Service des Adhésions**  
**13 route des planèzes 23400 Bourganeuf**

\* par chèque libellé à l'ordre de l'AAMFG